

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS SÉNIORS & JEUNES

REUNION DU 05/09/23

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Medhi HOURRI, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusés : Fabrice OREGLIA, Sébastien VAN LANCKER

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

COUPE D'OCCITANIE SENIORS 2023/2024

Tirage du 1er tour

Assiste au tirage : Marc WATTELLIER, Président Délégué

► 1er tour avec les 19 équipes :

- 16 équipes + 3 exempts
- Soit 8 matches = 8 qualifiés

Date des rencontres : le **17/09/23 à 15H00**

RAPPEL REGLEMENT COUPE D'OCCITANIE : les équipes des clubs évoluant en **R1** intègrent la compétition au **dernier tour départemental**. Les districts devront fournir à la LFO à la date fixée par la Commission d'organisation, les équipes qualifiées de leur territoire pour les 32èmes de la Coupe Occitanie (**3 qualifiés pour les P-O**).

1.	SAEILLES OC D1	FC ALBERES-ARGELES R3
2.	FC VILLELONGUE D1	FC CLAIRA – ST LAURENT D1
3.	USEPMM R3	SP PERPIGNAN NORD R3
4.	ASPTT D3	FC ST CYPRIEN D1
5.	FC LATOUR BAS ELNE D3	AVENIR F. CATALAN R3
6.	ENT. CONFLETOISE D1	SO RIVESALTES R3
7.	RF CANOHES TOULOUGES D3	RC PERPIGNAN MEDITERRANEE D1
8.	FC LE SOLER D1	FC CERET D1

EXEMPTS : CANET RFC 2 (dernier tour), OC PERPIGNAN, FC LE BOULOU SJPC



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

RAPPEL : pour la Coupe d'Occitanie, les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : **devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne**

CHALLENGE RENE BAZATAQUI 2023/2024

Article 2 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ère évolue dans les catégories Départemental 3 et toutes les autres séries inférieures, ainsi qu'aux équipes réserves dont l'équipe 1ère évolue en Départemental 1 & Départemental 2. **Pour les équipes réserves précitées, les clubs ne pourront aligner plus de 3 joueurs ayant participé à l'une des deux dernières rencontres de leur(s) équipe(s) première(s).**

- Tirage du 1er tour

Assiste au tirage : Marc WATTELLIER, Président Délégué

► 1er tour (19 équipes) :

- 6 équipes + 13 exempts
- Soit 3 matches = 3 qualifiés

Date des matches : le **01/10/23 à 15h00**

1.	FC THUIR 2	FC ST CYPRIEN 2
2.	ASC ST NAZAIRE	ENT. FOURQUES - TROUILLAS
3.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	FC VILLELONGUE

Exempts : FC DES ASPRES, BAGES – VILLENEUVE, RF CANOHES TOULOUGES, FC CERET 2, FC BARCARES, FC LATOUR BAS ELNE, FC PIA, FC ILLE – NEFIACH, FC LE BOULOU 2, HAUT VALLESPYR, ASPTT, FC POLLESTRES, SALEILLES OC 2,

MATCH INVERSE

► Le match D3 du 10/09 AJ BAS VERNET / ASPRES est inversé (accord des deux clubs).

APPLICATION ARTICLE 6 BIS ALINEA 2 DES EP. OFFS.

AVENIR FOOTBALL CATALAN : du 04/09/23, informant que certains matches de son équipe D1 se joueront le **samedi soir à 20h00** à ALENYA.

AS PRADES : du 05/09/23, informant que certains matches de ses équipes D1 et D2 se joueront le **samedi** à PRADES.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

OC PERPIGNAN : du 05/09/23, informant que ses matches D1 se joueront le **samedi soir** à **19h00** sur le stade de Porte d'Espagne à partir de la 2^{ème} journée. **Le stade de Porte d'Espagne n'est pas homologué pour jouer en nocturne. Le club ne peut donc pas jouer le samedi soir sur ce terrain.**

FC CLAIRA – ST LAURENT : du 05/09/23, informant que son match D2 du 10/09 CLAIRA – ST LAURENT 2 / LE SOLER 2 se jouera à 12h30 sur le stade 2 de St Laurent De La Salanque (accord du club adverse).

MATCHES DE LEVER DE RIDEAU :

FC THUIR – match D3 :

- à **12h30**

AS PRADES – match D2

- à **11h30 (sauf en cas de match le samedi soir)**

FC CLAIRA – ST LAURENT :

- à **12h30**

RETRAIT D'EQUIPE

FC BANYULS SUR MER : courriel du 02/09/23, retrait de son équipe Séniors D4 après parution du calendrier. Amende : **100€**

MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS

RAPPEL : Modification des épreuves - AG du 17/06/23 au BOULOU

Article 6 Alinéa 1 – Par principe, la programmation des rencontres de chaque compétition est affichée sur le site du district 5 jours au moins avant la date prévue.

Par fait exceptionnel, lorsque le terrain est occupé, une rencontre pourra être programmée sur un terrain de replis dans un délai réduit.

Cette information sera alors communiquée aux intéressés selon les modalités en vigueur pour la compétition concernée. Le District en assure la publication officielle par le biais de son site internet et/ou par Footclubs.

Article 6 bis Alinéa 2 - Le coup d'envoi des rencontres des championnats séniors (masculins ou féminins) est programmé **dès le début de la saison** :

- Soit le Samedi entre 18h00 et 21h00 *sous réserve d'éclairage homologué,

- Soit le Dimanche à 15h00, soit en ouverture d'un match de catégorie supérieure.

Les rencontres peuvent également avoir lieu un autre jour de la semaine, avec l'accord du club adverse. **Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne pourra être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée huit (8) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse sera assimilé à un accord de ce dernier.**



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Par exception, toute demande, émanant du club recevant, réalisée au moins trois semaines avant la rencontre, **ne nécessitera pas l'accord du club visiteur** et sera soumise à l'examen de la Commission des Championnats. Le non-respect du délai susvisé entrainera le rejet de la demande par la Commission compétente.../...Reste du texte inchangé

CHAMPIONNAT U15 1ERE PHASE

CATEGORIE U15

- **2 engagements similaires :**

Un engagement d'ILLE NEFIACH + un autre engagement en entente fait par VINCA (ENT. VINCA – ILLE NEFIACH).

Le club du FC ILLE – NEFIACH signale par courriel du 05/09/23 qu'il s'inscrit seul en U15 et non en entente avec VINCA (même si la demande d'entente a été faite et validée via footclubs au mois d'août). **Le FC VINCA retire l'engagement de l'entente VINCA – ILLE NEFIACH.**

COUPE D'OCCITANIE U19

► La Coupe d'Occitanie U19 sera entièrement gérée par la LFO : pas de tour organisé par le district (Comité Directeur LFO du 02/09).

COMPETITIONS INTERDISTRICTS ET TERRITOIRES

• Le District des P-O gèrera cette saison :

- Les U13 interdistricts **2ème phase** (3 équipes des P-O, 3 de l'Aude et 4 de l'Hérault)
- Les U17 territoire (de Janvier à juin)

• Le District de l'Aude gèrera :

- Les U14 territoire **1ère et 2ème phase**
- Les U15 territoire (de Janvier à juin)

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES

U17 1ÈRE PHASE

- FC CLAIRA – ST LAURENT 3
- CHAMPIONS ST JACQUES



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

U15 1ÈRE PHASE

- FC LE SOLER 2

U13 FOOT ANIMATION

- CHAMPIONS ST JACQUES pour la [2ème phase](#)

POULES U13 FOOT ANIMATION

POULE A	POULE B	POULE C
LE SOLER 2	LE SOLER 3	LE BOULOU
PAC	POLLESTRES	BAGES – VILLENEUVE 2
BAGES - VILLENEUVE	ARGELES 3	ASPRES 2
USEPMM 3	RFCT 2	HAUT VALLESPIR 1
CERET 1	PERPIGNAN NORD 4	CANET 4
AFC 3	CERET 2	THUIR 3
CLAIRA – ST LAURENT 3	ASPRES 1	PIA 2
CANET 3	BOMPAS	RFCT 3
PERPIGNAN MED. 2	PIA 1	PERPIGNAN MED. 4
EXEMPT	EXEMPT	EXEMPT

POULE D	POULE E	POULE F
SALEILLES	BECE	FOURQUES TROUILLAS
VILLELONGUE 1	ST CYPRIEN	BARCARES
BAHO-PEZILLA	VILLELONGUE 2	THUIR 1
PERPIGNAN NORD 6	CANET 5	AFC 4
THUIR 2	HAUT VALLESPIR 2	VINCA
CABESTANY 2	PEYRESTORTES	CLAIRA – ST LAURENT 4
CLAIRA – ST LAURENT 5	PERPIGNAN MED. 3	USEPMM 5
USEPMM 4	RIVESALTES 2	PERPIGNAN NORD 3
RFCT 4	PERPIGNAN NORD 5	
EXEMPT	EXEMPT	

- 1ère journée pour les poules de 10 : 17/09
- 1ère journée pour la poule de 8 : 24/09



Tirage Coupe d'Occitanie U17 et U15 le mardi 12/09 à 17h00 (matches le 24/09)

Le Président
J-C DELATRE

Le Secrétaire
Régis SANCHEZ